Image not found or type unknown

Permis de conduire invalide suite à perte de tous les point

Par **Mathalex**, le **27/11/2015** à **14:13**

ma fille a recu ce matin une lettre recommandée comme quoi il fallait qu elle restitue son permis de conduire car elle n avait plus de point,elle n a jamais recu la lettre 48 ni aucune autre pour lui indiquer les points qu il lui rester , quel recours elle a en sachant qu elle est professeur des écoles à Sarlat et qu elle habite Champcevinel elle a 2enfants et est divorcee . Peut elle contester ce jugement merci de me repondre

Par **Maitre SEBAN**, le **27/11/2015** à **17:02**

Bonjour,
Il existe plusieurs recours possibles pour contester une décision d'annulation de permis de conduire mais il est impossible de vous répondre sans avoir plus de renseignements sur sa situation.
Votre fille doit tout d'abord aller chercher un relevé d'information intégral à la Préfecture et se rapprocher d'un avocat spécialisé.
Cdt,
Me SEBAN, Avocat à la Cour
http://www.maitreseban.fr

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés